

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Règlement sur des subventions étrangères génératrices de distorsions	
Sujet 2 Marché intérieur, marché unique 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2022</a> <a href="#">Déclaration commune 2021</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0114(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	INTA/9/05993